

LA PRÉSIDENTE :

2050 Monsieur Hobus, ça fait le tour de nos questions. Merci de nous avoir fait partager vos réflexions.

M. DONALD HOBUS :

2055 Merci.

LA PRÉSIDENTE :

2060 Prenez le temps de faire les flèches sur votre présentation, puis vous nous l'enverrez, vous l'enverrez à Gilles Vézina.

M. DONALD HOBUS :

2065 Parfait.

LA PRÉSIDENTE :

2070 Merci, Monsieur Hobus. J'inviterais maintenant monsieur Mauricio Garzon pour la Saint-Henri Initiatives Urbaines, s'il vous plaît. Bonsoir, Monsieur Garzon!

M. MAURICIO GARZON :

2075 Bonsoir! Alors moi, je suis coordonnateur d'une petite initiative citoyenne dans le quartier Saint-Henri qui s'appelle SH initiatives urbaines. On réalise certaines activités, notamment on s'implique dans la réalisation du projet ruelles vertes dans le secteur et je suis aussi représentant des résidents du quartier de Saint-Henri au comité de bon voisinage pour le projet Turcot.

2080 Je vais présenter ces quelques commissions par rapport au Plan de développement économique et social. Je n'ai pas eu le temps vraiment de préparer un mémoire puis d'analyser vraiment le document en profondeur mais j'ai quelques commentaires à vous faire.

LA PRÉSIDENTE :

2085 Nous vous écoutons.

M. MAURICIO GARZON :

2090 D'abord, j'aimerais souligner le travail qui a été fait par l'équipe du PDUÉS, le document est vraiment un bon document, il intègre vraiment les recommandations qui ont été faites à la suite de la première consultation qui a été organisée justement pour l'Office de consultation publique de Montréal.

2095 Alors pour ce qui est des commentaires, d'abord je trouvais qu'en principe, l'embourgeoisement du quartier Saint-Henri, c'est une problématique mais c'est un enjeu vraiment important dans le secteur. C'est sûr que dans le secteur ouest du quartier, ce n'est pas très présent encore mais la proposition que j'ai faite ou le commentaire que j'ai fait, c'est que dans le thème « Qualité de milieu de vie », l'embourgeoisement du secteur, du quartier, ça devrait être considéré comme un des principaux enjeux dans le quartier. Pourquoi? Parce que j'ai une crainte qu'avec le Plan de développement économique et social du secteur, ce qu'on va faire, c'est qu'on va préparer le terrain pour faciliter l'embourgeoisement dans le moyen et dans le long terme dans le secteur.

2100
2105 Le deuxième commentaire que j'ai, c'est concernant les axes d'intervention. Si on voit les différents axes d'intervention qui découlent des orientations, on voit que le développement social est inclus dans l'axe du développement économique. Alors c'est un axe qui comprend le volet

2110 économique et le volet social. Mais ce que moi je comprends, c'est qu'on fonctionne toujours avec la logique en fonction du développement... En créant du développement économique, en créant de la croissance économique, on fait du développement social, puis ce n'est pas toujours le cas. Alors je pense que le volet « développement social », ça devrait être vraiment considéré à part, puis ça devrait faire partie d'un axe d'intervention supplémentaire à inclure dans le plan d'action.

2115 L'arrimage avec les politiques. Ça a déjà été mentionné lors de la séance d'information. Il y a un arrimage qui s'est fait avec le plan d'action de l'arrondissement de la Ville de Montréal mais une politique de développement social, c'est justement en lien avec mon commentaire précédent, qui a été publiée il y a quelques jours ou quelques semaines, alors je pense que ça serait intéressant d'inclure vraiment les éléments de cette première politique sur le développement social de la Ville de Montréal dans le plan d'action pour le développement économique et social du secteur.

2120 Comme commentaire supplémentaire également, il y a un plan local de développement durable pour lequel l'arrondissement a fait une consultation aussi, a organisé une séance de consultation il y a quelques semaines, puis je pense que c'est important aussi d'arrimer le plan de développement économique et social au nouveau plan de développement durable de l'arrondissement.

2130 Concernant le développement social, des éléments qui pouvaient être pris en compte dans le plan d'action, c'est l'établissement de partenariats, que ce soit avec les chantiers d'économie sociale, la Maison de l'innovation sociale, vraiment pour mettre en place un développement vraiment, un volet économie sociale vraiment dans le secteur. Et ça peut être aussi la mise en place d'un mécanisme pour soutenir la création des entreprises sociales dans le secteur, c'est en lien aussi avec le fait que l'embourgeoisement, c'est un enjeu de société pour le quartier, notamment pour Saint-Henri.

2135

2140 Autre action aussi qu'on pourrait considérer, c'est vraiment d'attirer les immigrants dans le secteur, dans Saint-Henri. La proportion d'immigrants, c'est environ 18 %, tandis que dans la Ville de Montréal, par exemple, c'est à peu près 30 %, même dans l'arrondissement, je pense qu'on parle de 23 %. Alors je pense que ça, c'est une mesure intéressante concernant le développement social parce que plus il y a de communautés ethniques aussi, plus aussi il y a de la possibilité que des commerces ethniques s'implantent aussi dans le secteur.

2145 Les commerces ethniques aussi, normalement, comme les immigrants ont une moyenne de revenu plus basse aussi que d'autres types de citoyens, alors ça fait en sorte que ces types de commerces sont très accessibles, sont très abordables pour l'ensemble de la communauté. Et le secteur ouest de Saint-Henri, c'est un secteur qui est très défavorisé.

2150 Mon cinquième commentaire, c'est concernant les indicateurs et les cibles. Il n'y a pas de cibles, d'indicateurs dans le plan d'action. Je comprends que c'est une version préliminaire du plan mais je pense que ça serait important que dans la version finale, des cibles et des indicateurs soient inclus. Moi, je donne comme exemple ici les objectifs du développement durable qui concernent vraiment des enjeux pour l'ensemble de la planète et qui sont vraiment des enjeux très complexes, puis ils ont quand même réussi à identifier des cibles, à déterminer des cibles, puis identifier aussi des...à développer des indicateurs. Ça va faciliter également – je
2155 vais revenir dans mon prochain point – sur le suivi et la reddition de compte concernant le plan d'action.

2160 J'ai donc certains exemples ici pourquoi c'est important d'avoir des indicateurs et des cibles. Il y a une action, l'action 8, qui concerne les ruelles vertes mais on donne comme exemple trois ou quatre ruelles vertes dans le secteur, mais on ne fixe pas un indicateur ou une cible pour, par exemple, dire qu'on vise vraiment à créer cinq ou six ruelles vertes dans le secteur par année. Mais on pourrait dire la même chose concernant les saillies de trottoir et les superficies sur les parcs.

2165 Pour ce qui est le suivi de la reddition de compte, il y a déjà un comité qui est prévu mais je pense que c'est important également d'assurer, justement en fonction des indicateurs qui seront développés, d'assurer un suivi puis que la reddition de compte ça se fasse de façon publique ou que ça soit publié vraiment des rapports trimestriels ou semestriels vraiment pour que ça soit – même annuels – que ça soit disponible vraiment sur le site web qui est prévu
2170 justement pour donner l'information au public, pour que les gens puissent vraiment suivre l'évolution du plan.

2175 Mon septième commentaire concerne le territoire d'intervention. Il y a certains secteurs qui n'ont pas été inclus dans la consultation. Il y a des secteurs, des résidents qui sont très touchés par les travaux de Turcot, que ça soit pour les résidents de la rue Richelieu dans Saint-Henri ,du côté nord ils sont vraiment touchés, très impactés par les travaux Turcot mais il n'y a pas de mesures qui sont prévues à cet endroit-là. Il y a l'installation d'une barrière antibruit mais il y a un espace aussi qui pourrait être verdi et cet espace-là n'est pas vraiment comme prévu, aucune intervention pour limiter les nuisances pour les résidents de la rue Richelieu.

2180 Il y a aussi un espace qui est disponible pour verdissement sur l'ancienne rue Selby, c'est un bâtiment qui a été démoli aussi à l'ouest de la rue Greene mais c'est un terrain aussi qui appartient à la Ville de Westmount. C'est certains territoires qu'il va falloir développer en partenariat avec le ministère des Transports et la Ville de Westmount.

2185 Il y a aussi – ça a déjà été mentionné ici par le Sierra Club et également par CRE-Montréal – c'est la possibilité d'inclure la cour Turcot. La cour Turcot, c'est un terrain qui n'est pas inclus dans le secteur vraiment du Plan de développement économique et social, puis en plus, il y a un enjeu qui est constitué par le fait qu'il y a l'autoroute 20 qui va être déplacée vers le nord, puis il y a les voies asphaltées qui vont rester sur place. Puis le ministère ne prévoit pas de
2190 démanteler ces voies-là, ce qui va faire en sorte qu'ils vont se trouver avec le double de la superficie asphaltée qu'actuellement.

2195 Alors il y a des enjeux aussi liés à la biodiversité, par exemple, avec la falaise Saint-Jacques. Alors c'est toutes des choses que, je pense, qu'on pourrait vraiment trouver une façon de les intégrer au PDUÉS, que ce soit par exemple en créant des secteurs en excès...

LA PRÉSIDENTE :

2200 Des flèches.

M. MAURICIO GARZON :

2205 Oui. Mais que ce soit en créant, je ne sais pas, des secteurs en excès pour lesquels on pourrait inclure aussi ou prévoir des mesures, comme pour les terrains ici qui sont inclus déjà dans le secteur qui fait l'objet de la consultation.

2210 Il y a un terrain qui n'a pas été mentionné dans le PDUÉS, c'est les terrains de l'ancien bâtiment 796 rue Saint-Rémi. Je pense qu'il y a des analyses qui sont faites par la Direction de la santé publique afin de savoir si, sur ces terrains-là, il serait possible de faire certains types d'aménagement ou certains types de zonage, comme les zoner résidentiel, par exemple. Mais c'est un espace qui pourrait être aménagé pour être verdi et qui va être disponible après la réalisation des travaux, après la fin des travaux de Turcot en 2020. Alors je pense que c'est important de considérer ces terrains. Il y a un autre terrain aussi à l'ouest du site de la rue Carignan en face de l'École James Lyng.

2220 Concernant l'agriculture urbaine, c'est l'action 20 du PDUÉS. Ici, je reviens encore une fois avec le commentaire, il faut vraiment inclure des indicateurs, puis des cibles aussi en matière d'agriculture urbaine et inclure certains aménagements qui sont déjà prévus par le ministère des Transports. Comme ça, on va pouvoir avoir comme une vision plus complète aussi des

développements qui se font dans le territoire. Il y a l'aménagement de l'Allée des Tanneries. On pourrait quantifier aussi la superficie qu'on prévoit aussi destiner à l'agriculture urbaine, notamment en lien avec les terrains qui ont été identifiés dans le PDUÉS. Il y a deux terrains qui, si je ne me trompe pas, sont situés sur la rue Saint-Ambroise.

2225

LA PRÉSIDENTE :

Une ou deux minutes?

2230

M. MAURICIO GARZON :

O.K. Il y a les serres aussi sur les toits. On a mentionné qu'il n'y a pas beaucoup de terrains disponibles pour l'agriculture urbaine par exemple. Il y a les terrains publics, le 4000, rue Saint-Patrick ou il y a l'autre bâtiment aussi, 3552, rue Saint-Patrick. C'est des bâtiments qui pourraient accueillir des serres sur les toits. Ici, je montre dans la photo comment il y a un potager sur le toit de l'édifice de Santropol Roulant, c'est une entreprise d'économie sociale dans le Plateau Mont-Royal. Alors c'est la possibilité soit d'installer des serres qui vont nous permettre de faire de l'agriculture urbaine quatre saisons ou d'aménager des jardins, des potagers sur les toits aussi.

2235

2240

Les liens cyclables. Il y a certains liens que je mentionne comme le fait d'intégrer aussi dans les cartes l'aménagement qui va être fait sur l'Allée des Tanneries qui comprend une piste cyclable aussi. Comment ces pistes aussi pourraient faire le lien aussi avec le 780, Saint-Rémi. Et continuer de prévoir aussi une piste cyclable sur Saint-Ambroise pour faire le lien entre le Centre Gadbois et le marché Atwater et aussi le lien est-ouest sur les artères du quartier sur Saint-Jacques ou sur Saint-Antoine pour continuer la piste cyclable qui est déjà sur Pullman.

2245

Pour le lien fédérateur, j'ai inclus une ligne ici parce que ça ne comprend pas un lien vers le centre-ville. Alors il y a le lien fédérateur qui descend sur Saint-Rémi, sur de Courcelle, mais il y a déjà...

2250

La piste cyclable descend de l'hôpital de McGill sur Saint-Jacques et ça pourrait continuer sur la rue Saint-Jacques jusqu'au centre-ville sans problème, il y a de la place.

2255

La dalle-parc ici - je passe rapidement - c'est vraiment une infrastructure qui est importante pour les transports actifs. Ça a déjà été mentionné ici par plusieurs personnes. Je pense que c'est important aussi de le prendre en compte.

2260

Il y a le développement commercial organique. Dans le plan d'action, c'est prévu de favoriser un développement commercial, la vitalité commerciale sur les artères Monk ou Notre-Dame. Un développement commercial organique, ça va favoriser aussi les commerces qui sont vraiment dans les autres rues qui ne sont pas des artères principales et commerciales.

2265

Alors on voit dans l'image dans les années 50, il y avait une pharmacie au coin de Saint-Antoine et du Collège. Là, maintenant, c'est devenu un appartement, mais il y a encore certains espaces commerciaux qui sont disponibles sur les artères. On trouvait plein de choses dans les autres rues que ce n'était pas seulement sur Notre-Dame qu'il y avait des commerces.

2270

Alors je pense que c'est important, ça donne de la vie aussi au quartier parce que les gens vont se promener pas seulement sur la rue Notre-Dame, ça ne devient pas une destination, ça devient vraiment une découverte d'un quartier.

2275

Finalement, je finis avec la proposition d'inclure de l'art mural dans le viaduc existant, que ça soit par exemple sous le viaduc Saint-Rémi, puis améliorer l'éclairage aussi. Parce que l'éclairage, ça fait en sorte que le passage sous le viaduc n'est pas agréable.

2280

Il y a un autre élément aussi, c'est les ponts d'étagement qui sont prévus dans Turcot et qu'ils sont en train de construire. Il y a déjà des problématiques de graffitis. Alors il y a des mesures qui pourraient être incluses aussi dans le PDUÉS pour faire en sorte que, que ce soit les murs de soutènement ou les murs au-dessus des ponts d'étagement, qu'ils ne soient pas remplis par des graffitis. Alors une des possibilités, ça serait d'intégrer l'art mural ou de planter des plantes grimpantes. C'est tout, c'est les commentaires que j'avais.

LA PRÉSIDENTE :

2285

On vous remercie, Monsieur Garzon. J'aimerais revenir sur la question de l'immigration. Vous avez brièvement mentionné en disant que Saint-Henri avait un faible taux d'immigrants. Est-ce que votre proposition allait plus dans le sens de favoriser l'immigration vers Saint-Henri ou vers tout l'arrondissement du Sud-Ouest?

2290

M. MAURICIO GARZON :

En particulier, c'est surtout problématique – bien, problématique – le taux est très faible dans Saint-Henri.

2295

LA PRÉSIDENTE :

Dans Saint-Henri.

2300

M. MAURICIO GARZON :

Et dans une partie de Côte-Saint-Paul.

2305

LA PRÉSIDENTE :

Et comment vous verriez ça dans le document du PDUÉS, qu'est-ce que vous suggéreriez comme action, par exemple, sachant que l'immigration est d'abord et avant tout fédérale avec des accords provinciaux?

2310

M. MAURICIO GARZON :

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

2315

Bon, à l'échelle d'un arrondissement et d'un document de planification comme celui qu'on a, quelles seraient selon vous des actions ou des choses qui pourraient être envisagées?

M. MAURICIO GARZON :

2320

Oui, ça peut être d'attirer certains commerces ethniques en créant certains programmes qui pourraient favoriser les liens par exemple ou des subventions pour l'implantation des...

LA PRÉSIDENTE :

2325

Ou des en lieu de taxes ou enfin différentes...

M. MAURICIO GARZON :

2330

Oui. L'implantation des commerces pour attirer les immigrants qui habitent déjà à Montréal mais ailleurs, ça pourrait peut-être être certaines mesures pour le logement social, par exemple, je pense.

LA PRÉSIDENTE :

2335

En fait, d'explorer, si je vous comprends bien, toutes les mesures dont l'arrondissement dispose?

M. MAURICIO GARZON :

2340

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

2345 Au niveau fiscal, au niveau...

M. MAURICIO GARZON :

2350 Comment avoir plus de diversité dans le quartier, ça c'est bénéfique aussi, pour contrer l'embourgeoisement puis pour favoriser vraiment de créer des liens aussi.

LA PRÉSIDENTE :

2355 La mixité sociale au fond.

M. MAURICIO GARZON :

Et favoriser la mixité sociale.

2360 **LA PRÉSIDENTE :**

2365 Nous vous remercions. Ça fait le tour de votre présentation. Je vous inviterais à nous laisser ou à transmettre à Gilles Vézina votre présentation telle quelle, ou avec des flèches, si vous désirez en rajouter.

M. MAURICIO GARZON :

D'accord, merci.

2370 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci, Monsieur Garzon. J'inviterais maintenant monsieur Ricardo Moretti, s'il vous plaît. Monsieur Moretti, bonsoir!